

Synthèse des principaux rapports réalisés

TITRES DES ETUDES

« Collecter et analyser les différents textes existants relatifs à la Conservation des Ressources Biologiques du Bénin et identifier les besoins en renforcement de Capacités pour la rédaction de nouveaux textes en adéquation avec les réalités nationales »

« Concevoir un programme national d'éducation et de communication relatif à la conservation de la Diversité Biologique selon les types de menaces en identifiant les besoins en renforcement de capacités que soulève la mise en application dudit programme ».

« Accroître la compréhension et la connaissance par nature de menace et identifier les besoins en renforcement de capacités pour atteindre cet objectif ».

COMMENTAIRES

Cette étude fait le point des différents textes (lois, décrets, arrêtés) réglementant les activités d'exploitation, de Conservation/Protection des éléments des ressources biologiques. Au total 61 textes relatifs à la faune ont été recensés contre 99 relatifs à la flore.

L'analyse de l'adéquation desdits textes avec les exigences du moment (décentralisation, prise en compte des problèmes environnementaux) a révélé que de tous les textes existants, la plupart cadrent avec le contexte national actuel. Toutefois, en matière de faune, 9 textes nécessitent d'être actualisés contre 3 lois, 5 décrets et 15 arrêtés au niveau de la flore.

On note un besoin de renforcement de capacités en matière de formation et de recyclage de juristes qualifiés dans le domaine de la Gestion des ressources biologiques.

Ce rapport propose respectivement un programme de formation et un programme de communication axés essentiellement sur l'importance de la Biodiversité, des valeurs de la Biodiversité, de l'utilité de la Biodiversité aux plans socio-économique, culturel, scientifique, éthique, esthétique.

Ils définissent les groupes cibles : responsables de cultes et chefferies traditionnelles, associations de développement, couches marginalisées (femmes, vieux), les jeunes déscolarisés. Ils mettent en relief les formes et modes d'éducation et de communication ainsi que les canaux appropriés.

Cette étude a révélé de nombreux besoins en renforcement de capacités axés notamment sur les thèmes suivants :

la formation qui couvre plusieurs domaines tels que :

- les techniques de formation
- la maîtrise de l'outil informatique (logiciels de communication)
- la communication pour des changements de comportements.

Ce rapport a identifié les principales menaces qui pèsent sur les ressources biologiques et leurs causes majeures. Il fait aussi l'esquisse de quelques approches de solutions pour minimiser les problèmes.

Il faut ressortir trois types de besoins en renforcement de capacités :

1. Communication pour un changement de comportements.
2. Moyens financiers pour conduire les campagnes d'information, de sensibilisation de vulgarisation
3. Moyens matériels/équipements (roulants, communicationnels et techniques, etc..) pour soutenir les activités de terrain

« Etudier sur les secteurs compétents en matière de gestion des Ressources Génétiques et évaluer les besoins en renforcement de capacités desdits secteurs »

« Identifier les gènes, populations, espèces et écosystèmes entamés ou d'utilisation majeure à mettre en valeur et, dégager les besoins en renforcement de capacités que soulève la mise en œuvre d'actions réparatrices de la situation identifiée ».

« Etablir un programme de suivi et évaluation des ressources biologiques importantes pour l'agriculture et identifier les besoins en renforcement de capacités nécessaire à l'exécution correcte de cette activité »

Cette étude fait le point des secteurs qui interviennent dans la gestion des ressources biologiques au Bénin et spécifie les domaines d'intervention ainsi que la relation de ces secteurs avec la cellule nationale de la Diversité Biologique.

Elle a mis un accent particulier sur le sectarisme singulier qui caractérise la méthode de travail des différents secteurs, donc l'absence de synergie et/ou de partage des informations avec pour conséquence, les doubles emplois fréquents, dans un pays aux ressources limitées comme le nôtre.

En conclusion, l'étude a identifié un seul besoin en renforcement de capacités qui se résume à une Formation sur le travail en groupe, en réseau ou en synergie.

Là encore, fait apparaître le rôle fondamental du Centre d'Echanges.

Comme l'indique le libellé de l'étude, elle a mis au point un répertoire des gènes, espèces et écosystèmes terrestres, aquatiques dégradés du fait de leur surexploitation, des prélèvements abusifs et parfois sélectifs dont ils font l'objet. L'étude s'est beaucoup appesantie sur une description sommaire des différents usages qui sont souvent faits de ces éléments et qui sont à la base de leurs menaces voire de leur disparition imminente.

Elle a identifié les besoins en renforcement de capacités qu'il faut satisfaire pour opérer une réparation de la situation actuelle.

Ces besoins portent sur :

- La formation par l'éducation des populations,
- Le recyclage des spécialistes de la gestion des ressources biologiques,
- La communication sur les thèmes précis en rapport avec les espèces, les gènes et les écosystèmes dégradés ou menacés de disparition.
- Les ressources financières.

Enfin, l'étude a présenté une évaluation des ressources nécessaires à la satisfaction de ces besoins.

Cette étude après avoir décrit la situation globale de l'agriculture au Bénin caractérisée par un manque de diversification de filières porteuses, se focalise sur, comme culture de rente, la culture cotonnière aux conséquences dévastatrices du couvert végétal dans le Nord et le Centre du pays, avec pour conséquences la dégradation du couvert végétal et de la Biodiversité. Au Sud, on assiste plutôt au développement de la culture de l'ananas avec pour conséquences une dégradation de la végétation non moins importante que celle provoquée par la culture du coton.

Pendant ce temps, on assiste à la raréfaction d'un certain nombre de cultures vivrières tels que le petit mil, le fonio, le sorgho.

Dans le Sud du pays, nombreuses sont les cultures (café, cacao) qui pourraient être intéressantes pour le développement agricole du pays mais qui malheureusement font l'objet d'un abandon progressif au profit d'activités lucratives et même illicites que sont : le transport au moyen de motocyclette communément appelé zémidjan et le trafic des hydrocarbures (essence, pétrole et gas-oil communément appelés : kpayo)

Cette étude a fini par l'établissement d'un programme de suivi évaluation des ressources importantes pour l'agriculture qui soulève un certain nombre de besoins en renforcement de

« Diagnostiquer et recenser les secteurs compétents en matière de gestion des ressources génétiques (Biosécurité) au Bénin, et évaluer les besoins en renforcement de capacités que soulève la mise en synergie des différents secteurs ».

capacités axés sur les aspects suivants :

- mise en place d'un cadre national unique pour le suivi des ressources biologiques
- formation à tous les niveaux des acteurs et des usagers sur : l'élaboration et la mise en application d'une réglementation sur les ressources génétiques
- formation diversifiée sur les techniques agroalimentaires (conservation des jus de mangue, de la tomate, d'ananas, etc.).
- formation des techniques de reproduction et d'amélioration variétale des plantes fruitières
- formation généralisée des usagers et acteurs des ressources génétiques agricoles sur les Techniques de Défense et de Restauration des Sols
- formation technique sur les ressources génétiques agricoles
- communication, information éducation en matière de gestion des ressources biologiques agricoles
- renforcement ou création des capacités matérielles et techniques d'une banque de gènes sur les ressources génétiques agricoles

La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est évaluée à 25 000 000 000 de F CFA

Cette étude fait le point des différents secteurs intervenant de façon directe ou indirecte dans la gestion des ressources génétiques et de la Biosécurité.

Elle a mis en relief notamment, les différentes structures de conservation ainsi que les procédés biotechnologiques en cours au Bénin. Elle retrace aussi les domaines d'intervention de chacune desdites structures.

En conclusion, elle présente une évaluation des besoins en renforcement de capacités de trois ordres, à savoir :

1. Formations

- formation de divers spécialistes dans le domaine de la Biotechnologie, et de techniques de conservation des ressources génétiques

- formation des spécialistes forestiers (en éthologues, inventaires, systématiciens, aménagistes des parcs zoologiques et jardins botaniques, climatologues, etc.)
 - formation des éleveurs spécialisés (techniques de reproduction des races améliorées, gestion des pâturages, etc.)
 - formation des cadres de tous ordres sur la problématique d'accès aux ressources génétiques
 - formation en techniques de négociations
 - formation des juristes spécialisés en matière de ressources génétiques
 - formation des laborantins
- 1. Infrastructures**
- construction de laboratoires appropriés
 - construction de centres de formation et d'éducation sur la conservation des ressources génétiques
 - équipements divers de laboratoires
- équipements pour la lutte anti-braconnage dans les réserves de faune et zones cynégétiques
- 2. Moyens financiers**
- dotation de fonds de fonctionnement subséquent aux programmes d'activités annuelles intégrés des secteurs intervenant dans la gestion des ressources génétiques

« Elaborer des programmes de recherches sur les modes d'intéressement et d'encouragement adaptés aux réalités nationales et selon les types de conservation des ressources génétiques puis, évaluer les besoins en renforcement de capacités pour mettre en œuvre les objectifs de ce thème ».

« Créer des groupes thématiques dotés de programmes d'activités des ressources génétiques ».

Après avoir identifié les thèmes pouvant faire l'objet de recherches sur les différents modes d'incitation et d'encouragement en tenant compte de l'environnement socio-politique et économique du pays, en relation avec la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique L'étude a permis de faire une évaluation des secteurs à renforcer pour atteindre les objectifs du thème. Ces besoins touchent :

1. Formation

- la formation des compétences apparaît comme l'un des facteurs importants dans la gestion des ressources génétiques. L'Etat à travers les dispositions préexistantes a favorisé la formation de bon nombre de cadres de différents niveaux dans les techniques de foresterie, de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture. Toutefois, une spécialisation sur des techniques pointues touchant à chacun des domaines ci-dessus énumérés reste une préoccupation majeure pour parfaire les actions entreprises au plan national dans les différents secteurs liés à l'exploitation des ressources génétiques.

2. Equipement

De même que le volet formation, l'équipement reste un facteur de production indispensable à l'exécution de toutes les actions programmées. Il importe donc de les identifier avec précision et de mener une politique de dotation des différents secteurs en ces facteurs pour la production des biens et services qu'ils peuvent générer.

3. Moyens financiers

L'exécution des programmes dont se sont dotés les secteurs se fait dans un système de fonctionnement qui régit leur vie quotidienne.

Ils renferment les aspects touchant :

- les charges fixes des structures des différents secteurs
- les frais de mission
- les carburants et lubrifiants,
- la maintenance
- les coûts d'exécution des activités programmées

Ce thème a fait l'objet d'une étude ayant donné lieu à la constitution de deux groupes thématiques :

1. **groupe thématique n°1 : RESSOURCES PHYTO-GENETIQUES** composé, des représentants des structures suivantes : IITA, INRAB, CBRST, UAC, MAEP à travers les directions techniques, ainsi que les représentants des autres départements ministériels dont les activités sont directement ou indirectement concomitantes avec la gestion des ressources biologiques.

2. Groupe thématique n°2 : RESSOURCES ZOO-GENETIQUES dont les activités traitent à priori des espèces animales. Il est composé des structures telles : eaux-fôrets, pêche, élevage, CBRST, MAEP, FAST, FSA, FSS, dont les activités sont relatives à la gestion des ressources génétiques d'origine animale. L'étude retient que chaque groupe reste ouvert à d'autres membres non énumérés dans le souci d'un enrichissement des idées. Elle relève aussi que le groupe défini en son sein, des sous-groupes en fonction des thèmes. Les groupes sont dotés d'un programme global pour cinq ans éclaté en des programmes annuels d'un coût respectif de 370 000 000 de F CFA en première année, 420 000 000 de F CFA en deuxième année, 240 000 000 de F CFA

« Elaborer des mesures d'amélioration des activités en matière des ressources génétiques et faire une évaluation des besoins en renforcement de capacités dans ce secteur d'activités ».

« Elaborer des mécanismes d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des bénéfices issus de l'exploitation de leurs éléments, y compris une estimation des besoins en renforcement de capacités ».

en troisième année contre 450 000 000 de F CFA en quatrième année et 320 000 000 en cinquième pour une valeur totale de 1 800 000 000 de F CFA.

3. En ce qui concerne les besoins, l'étude a identifié trois ordres de besoins : la formation, les équipements et le fonctionnement dont les différents coûts sont inclus dans l'évaluation des programmes annuels.

Après avoir fait le point des activités en rapport avec les ressources génétiques susceptibles d'amélioration au niveau des différents secteurs, le rapport, en s'inspirant du programme national de recherche sur les ressources génétiques a dégagé les besoins ci-après :

Renforcement des équipements techniques

1. Recyclages divers dans les domaines de la recherche et développement sur les ressources génétiques
2. Dotations en fonds de fonctionnement
3. Réorganisation des systèmes de fonctionnement actuellement en cours.

Cette étude fait le rapport d'un atelier de réflexion et d'échange sur les mécanismes d'accès aux ressources génétiques au Bénin. Cet atelier a servi de cadre pour définir les contours du concept des questions de partage juste et équitable et d'accès aux ressources génétiques. Il a permis de faire le point des différents secteurs qui offrent l'opportunité de discuter du partage des bénéfices issus de l'exploitation des éléments de la Diversité Biologique.

Les participants à l'atelier se sont servis de l'occasion pour faire une évaluation des coûts relatifs aux besoins en renforcement de capacités qu'il faut satisfaire pour l'aboutissement de ce mécanisme. Les besoins identifiés sont les suivants :

1. Formation

- à défaut de pouvoir identifier de manière détaillée les spécialités dans lesquelles une formation s'impose, l'atelier a juste recommandé d'inscrire à ce chapitre le volet formation en spécifiant que les besoins en spécialisation seront identifiés au fur et à mesure qu'ils s'imposent sur le terrain.
- L'atelier a beaucoup insisté sur la question des techniques d'accès et de valorisation des ressources génétiques nationales pour lesquelles une prospection s'impose.

2. Organisation

L'atelier a recommandé de développer au niveau des différents secteurs un système d'organisation qui permette d'obtenir une performance dans les actions entreprises et qui mette concrètement en relief les résultats auxquels on aboutit avec leurs forces et faiblesses. Par ailleurs, il souligne que la forme d'organisation mise en place dans chaque secteur devra permettre une fluidité dans la circulation de l'information et un esprit de travail en groupe pluridisciplinaire, ce qui a l'avantage de générer des produits à caractères intégrés et donne des résultats qui prennent en compte toutes les préoccupations.

3. Fonctionnement

L'atelier a recommandé l'internalisation des principaux résultats des actions menées dans les secteurs afin que l'Etat à travers le budget national participe au financement des frais de fonctionnement des différents secteurs.

« Recenser les pratiques et connaissances autochtones ainsi que les pratiques et principes sacrés des chefferies traditionnelles et responsables de cultes bénéfiques à la conservation de la Diversité Biologique et identifier les besoins en renforcement de capacités pour asseoir et faire approprier le paquet de technologies disponible »

« Etudier les différents écosystèmes du pays et identifier les besoins en renforcement de capacités pour accroître leur meilleure connaissance »

« Identifier les besoins en renforcement de capacités nationales en vue du démarrage des études taxonomiques des écosystèmes nationaux »

Il s'est agi dans cette étude de faire le point des pratiques endogènes, connaissances autochtones, techniques et technologies traditionnelles, us et coutumes et toutes autres pratiques inédites, dont se sert la société originelle pour défendre des biens tant sur le plan social, culturel, religieux et qui participent de l'ensemble des règles de la société traditionnelle relatives à l'exploitation, l'utilisation et à la conservation des ressources biologiques ou qui favorisent la pérennité des éléments de celles-ci. Les résultats de cette étude intègrent les amendements et observations de l'atelier de validations des rapports des investigations des consultants, et fait une évaluation des besoins en renforcement de capacités pour internaliser les acquis et les faire approprier. L'étude identifie trois axes de besoins :

1. Formation

- il s'agit essentiellement d'une formation d'éducation et de sensibilisation des différents usagers de la Diversité Biologique au profit des groupes-cibles sur une période de cinq ans au moins.

2. Education

- il s'agira de faire en sorte que les usagers des ressources biologiques s'approprient individuellement et collectivement le paquet de technologies et apprennent à les mettre en application ceci aux moyens de tous les outils disponibles.

1. communication

- il s'agit de renforcer la capacité fonctionnelle de tous les canaux de communication dans le domaine de la communication : locuteurs en langues nationales, la radio, la télévision, la presse privée ou nationale.

Cette étude a fait le point des informations à partir de la documentation disponible sur les différents écosystèmes au niveau national. Elle a distingué les différentes formations qui donnent corps aux faciès végétatifs du pays. De même, elle fait la compilation descriptive de la monographie de la côte béninoise, dite zone humide ainsi que des autres plans d'eau intérieur du pays. L'étude a pris en compte les formations arides globalisées sous la terminologie de " savanes". Enfin une évaluation des besoins nécessaires à la mise en œuvre des activités décrites dans le plan d'action de la stratégie nationale a été esquissée dans cette partie de l'étude.

La présente étude s'est essentiellement basée sur la précédente qui a fait le point des différents écosystèmes pour faire une analyse sur les besoins en renforcement de capacités situés à six niveaux à savoir :

- Fonctionnalité de la structure de coordination et de suivi des activités relatives à la diversité biologique.
- Expertise internationale du PNUE/PNUD
- Recyclage du personnel existant
- Formation de taxonomistes
- Equipements techniques (Matériels techniques, matériels de laboratoire, matériels roulants, etc.)
- Ressources financières

« Identifier les besoins en renforcement de capacités en vue d'entreprendre des actions-pilotes pour atténuer les menaces de tous ordres qui pèsent sur les ressources biologiques sur le plan national »

« Etudier les besoins en renforcement de capacités liés à la formation, à l'implication des chefferies traditionnelles et les responsables de cultes à un programme national de vulgarisation et d'éducation des populations à la conservation des ressources biologiques basé sur des textes locaux notamment en relation avec les connaissances traditionnelles »

Dans cette étude, les différentes formes de menaces qui pèsent sur les ressources biologiques ainsi que leurs principales causes ont été identifiées. Les pistes de stratégies à mettre en œuvre pour minimiser à l'avenir les causes de ces menaces ont été classées. Les actions concrètes à entreprendre pour atteindre les objectifs que visent ces propositions ont été déterminées. Enfin, cette étude a abordé l'évaluation des différents besoins pour renforcer les capacités des acteurs.

Quatre ordres de besoins ont été ainsi identifiés :

1. Au plan systémique : l'étude a révélé la nécessité de rendre opérationnel le cadre institutionnel devant gérer globalement les questions de la Diversité Biologique au Bénin. Toute chose sans laquelle il ne peut y avoir un suivi correct des efforts faits pour mieux conserver, utiliser durablement et asseoir une base juste et équitable des éléments de la Diversité Biologique.

2. Au plan individuel : il résulte de l'étude, la nécessité de procéder

à des formations ciblées au profit :

1. des usagers à la base
2. des acteurs et autres intervenants

Au plan communicationnel : il y a nécessité de créer un réseau de communication qui permette des relations verticales

et horizontales débouchant sur une fonctionnalité efficiente à tous les niveaux.

Au plan des ressources financières : il est évident que la mise en œuvre des actions proposées ne peut se faire sans la mobilisation de ressources financières considérables.

Il ressort de cette étude, deux documents fondamentaux de base à savoir :

1. Le répertoire des connaissances traditionnelles liées à la conservation des ressources biologiques par zones écologiques et par groupes ethniques.
2. Le programme national de vulgarisation des textes locaux axé sur les connaissances traditionnelles.

Ces deux documents ont permis de faire une évaluation des besoins en renforcements de capacités qui se résume comme suit :

- **Besoins organisationnels** : l'organisation actuelle des chefferies traditionnelles et différents responsables de cultes telle que structurée ne favorise guère l'exploitation du paquet de connaissances qu'ils détiennent et qui pourrait être utilisé efficacement pour conserver la Diversité Biologique d'où le renforcement des chefferies traditionnelles et des responsables de culte s'impose par une organisation efficiente.
- **Besoins en ressources financières** : l'implication de ces groupes cibles aux programmes de sensibilisation et d'éducation de la population apparaît comme une nécessité indéniable qui appelle la mobilisation de ressources financières conséquentes. Ainsi, il convient de faire des efforts pour élever le niveau des ressources devant financer le chapitre du fonctionnement.

« Etudier les stratégies de développement des différents secteurs impliqués dans la gestion des ressources biologiques ainsi que les besoins de renforcement de capacités dans le cadre de l'application des dites stratégies »

De l'analyse de rapport de ladite étude, il ressort que sept secteurs sont impliqués dans la gestion des ressources biologiques au Bénin. Il s'agit de :

1. Secteur de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, des Forêts et des Ressources Naturelles
2. Secteur de l'Environnement et de l'Habitat
3. Secteur du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat
4. Secteur de la Santé Publique
5. Secteur des Mines, Energie et Hydraulique
6. Secteur Enseignement Supérieur et Recherches Scientifiques
7. Secteur du Transport et Travaux Publics

Au nombre de ces secteurs, seul celui du Tourisme, de la Culture et de l'Artisanat ne paraît pas avoir développé des stratégies qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la CDB.

Tous les autres secteurs semblent concorder leurs stratégies avec les objectifs de la Convention. En ce qui concerne le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur on note un foisonnement de laboratoires dont les caractéristiques essentielles sont le cloisonnement des résultats de recherches issus de diverses structures sous tutelle dont :

- UAC/FAST :
- laboratoire de Biochimie et de Biologie Moléculaire
- laboratoire de Génétique
- laboratoire d'Entomologie et de Techniques Alimentaires
- laboratoire de Zoologie et de Génétique
- laboratoire de Micro-biologie

Enfin, une évaluation des besoins de ces différentes structures sectorielles fait ressortir nettement les besoins en termes de :

- diversification des domaines de recherche (Accès aux ressources, Biotechnologie) équipement formation
- organisation
- communication
- information
- ressources financières.

Un atelier national sur les différents textes de lois et règlements relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles a eu lieu et au cours duquel 99 décrets et arrêtés sur l'environnement et en relation avec la flore ont été recensés et analysés contre 61 décrets et arrêtés relatifs à la faune. L'atelier a été aussi l'occasion ayant permis la validation de neuf nouveaux projets d'arrêtés relatifs à la faune et à la flore. Il ressort donc que l'arsenal juridique existant en matière de la faune et de la flore est assez complet. Les nouveaux textes ayant fait l'objet de validation sont soumis à l'approbation du Conseil des Ministres par voie de Communication. Toutefois, l'atelier a mis en relief deux besoins essentiels :

1. **formation** : en matière de formation l'atelier a recommandé de mettre l'accent sur la formation de juristes spécialisés en :
 - environnement et ressources naturelles
 - accès aux ressources biologiques
 - biotechnologie et transfert de technologie
 - partage justes et équitables des bénéfices issus de l'exploitation

« Rapport d'atelier national d'analyse des textes réglementaires sur la Diversité Biologique et les besoins en renforcement de capacités »

des éléments de la Diversité Biologique

2. **ressources financières** : l'atelier a recommandé que l'Etat béninois :
- dégage des fonds propres sur le budget national et mobilise auprès des partenaires au développement des ressources extérieures indispensables
 - il a fortement recommandé de convertir certaines de nos dettes en ressources mobilisables au profit de la conservation des ressources biologiques nationales.

**«Rapport d'atelier sur
l'organisation d'une journée de
réflexion sur l'accès aux ressources
génétiques et sur le mécanisme de
partage juste et équitable des
avantages découlant de
l'exploitation des ressources
génétiques »**

Cet atelier a rassemblé à l'hôtel de la Plage une trentaine de représentants des diverses structures impliquées dans la gestion des ressources biologiques. Il a fait une large part au secteur forestier et au secteur des pêches qui sont en réalité confrontés à des cas pratiques au quotidien. C'est d'ailleurs au sein de ces deux secteurs que des études de cas ont été présentées sur les deux thèmes suivants :

- **accès aux ressources génétiques**
- **mécanisme de partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques**

Les deux études de cas ont porté sur :

- l'exploitation du charbon de bois au Bénin
- la commercialisation des produits de la pêche au port de pêche de Cotonou

Les études de cas ont respectivement montré les circuits de collecte et de commercialisation de ces produits et ont dégagé la part de revenu de chacun des intervenants dans chaque filière. Il ressort de l'analyse de ces filières que se sont les exploitants et autres intermédiaires qui bénéficient le mieux des avantages tirés au détriment des usagers (individus ou communautés) à la base et de l'Etat généralement propriétaires des ressources biologiques. Il ressort de tout ce qui précède qu'il y a de grands besoins en renforcement de capacités. Plus précisément, il faut :

- Former des cadres, agents, usagers, acteurs tous intervenant dans ces filières, aux techniques de négociation en matière d'échange, d'accès et de partage juste et équitable des ressources biologiques.
- Développer des systèmes d'information et de communication entre les différents groupes cibles afin de permettre une meilleure compréhension de l'enjeu que constituent les ressources biologiques en termes de source potentielles de richesses.
- Mobiliser des ressources financières conséquentes